Burundi : la société civile réclame le respect des droits et libertés fondamentaux

@rib News, 10/12/2010CONFERENCE DE PRESSE DU 9 DECEMBRE 2010LIGUE ITEKA â€“ FORSC â€“ OAG â€“ OLUCOM COSOME â€“ ACAT â€“ UBJ â€“ CAFOB â€“ APRODH â€“ PARCEM â€“ AFJBMOT LIMINAIRE DES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DE LA CONFERENCELe Burundi est tenu de respecter les engagements pris dans lâ€™adoption et la ratification des instruments de protection des droits de la personne humaine et dans la lutte contre la corruption1. Les organisations de la sociÃ©tÃ© civile burundaise organisatrices de cette confÃ©rence de presse se joignent aux Nations Unies pour cÃ©lÃ©brer la JournÃ©e Internationale de lutte contre la Corruption et lâ€™anniversaire de la DÃ©claration Universelle de Droits de lâ€™Homme cÃ©lÃ©brÃ©es respectivement les 9 et 10 dÃ©cembre de chaque annÃ©e et font leur le thÃ¨me de lâ€™ savoir Â« lâ€™action des dÃ©fenseurs des droits de lâ€™homme dans la lutte contre la discrimination Â» et voudraient rendre p ce qui suit :

2. Les deux journÃ©es, Ã savoir la JournÃ©e Internationale de lutte contre la Corruption et lâ€™anniversaire de la DÃ©claratio Universelle des Droits de lâ€™Homme sont cÃ©lÃ©brÃ©es au Burundi exactement vingt mois aprÃ¨s lâ€™ignoble assassinat d MANIRUMVA, Vice-prÃ©sident de lâ€™OLUCOME (Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques), tuÃ© le 9 avril 2009 sans que la vÃ©ritÃ© sur ce crime ne soit connue Ã travers un procÃ¨s Ã©quitable, sans oublier dâ€™autres victimes dâ€™actes de banditisme, de violence politique et dâ€™exÃ©cutions extrajudiciaires. 3. Dans un t contexte, les associations organisatrices de la prÃ©sente confÃ©rence de presse dÃ©plorent les conditions difficiles dans lesquels travaillent les dÃ©fenseurs de droits humains burundais, conditions caractÃ©risÃ©es notamment par des menaces, des emprisonnements, des assassinats et un discours de certaines autoritÃ©s qui les stigmatise. 4. Elles sont notamment prÃ©occupÃ©es par le contenu de la rÃ©cente dÃ©claration du Conseil National de la SÃ©curitÃ© accusant les mÃ©dias et la s civile de Â« cautionner la criminalitÃ© Â». Ce discours assimile dâ€™une part la sociÃ©tÃ© civile et les media Ã lâ€™oppositio et ignore dâ€™autre part la contribution non nÃ©gligeable des dÃ©fenseurs des droits humains dans la consolidation de la paix de la gouvernance et de la dÃ©mocratie. 5. Cette situation est illustrÃ©e en partie par la situation juridique du Forum pour le Renforcement de la Societe Civile (FORSC) qui nâ€™est toujours pas rÃ©gularisÃ©e, des menaces de suppression de lâ€™APRODH et de remplacement de son prÃ©sident rÃ©cemment formulÃ©es, lâ€™emprisonnement des Journalistes dont J Claude KAVUMBAGU, directeur de Net Press, qui reste dÃ©tenu pour un crime qui ne peut se commettre quâ€™en pÃ©riode d guerre selon le code pÃ©nal burundais ainsi que Faustin Ndikumana de la RPA qui totalise 65 jours Ã la prison centrale Mpimba. Il importe de noter dans le mÃªme registre que la reprÃ©sentante de Human Rights Watch a Ã©tÃ© expulsÃ©e du Burundi en juin aprÃ¨s avoir publiÃ© un rapport sur lâ€™Ã©tat de la situation des droits de la personne. 6. Concernant la lutte contre la corruption, les associations organisatrices de la prÃ©sente confÃ©rence de presse saluent toujours la dÃ©claration du principe de Â« la tolÃ©rance zÃ©ro Ã la corruption Â» par le PrÃ©sident de la RÃ©publique du Burundi. Un tel engagement concrÃ©tisÃ© dans les faits est salutaire pour le Burundi dâ€™autant plus que le Burundi est classÃ© dans les huit pays les plu corrompus au monde selon Transparency International et cela malgrÃ© lâ€™existence dâ€™un important arsenal juridique et institutionnel de lutte contre la corruption. 7. Plus de 100 jours aprÃ¨s lâ€™investiture du prÃ©sident de la RÃ©publique, les associations organisatrices de la prÃ©sente confÃ©rence de presse publique se rÃ©jouissent des premiers pas franchis dans la poursuite des prÃ©sumÃ©s coupables de dÃ©tournement et malversations Ã©conomiques mais restent prÃ©occupÃ©es par informations impliquant certaines hautes autoritÃ©s dans des affaires de corruption sans quâ€™elles ne soient inquiÃ©tÃ©es. 8 Dans ce mÃªme registre, les associations organisatrices de la prÃ©sente confÃ©rence de presse apprÃ©cient positivement lâ€™appel lancÃ© par le Gouvernement du Burundi Ã tous les citoyens Ã contribuer dans la lutte contre la corruption mais dÃ©plorent quâ€™aucun mÃ©canisme de protection et dâ€™encouragement des dÃ©nonciateurs de la corruption nâ€™a Ã©tÃ jusquâ€™ici. Les dÃ©fenseurs impliquÃ©s dans la lutte contre la corruption subissent toutes sortes de menaces, de harcÃ¨lements sans protection. 9. Le cas le plus pathÃ©tique est celui de JuvÃ©nal RUDUDURA, Vice-prÃ©sident du syndicat des auxiliaires de la justice, arrÃªtÃ© le 15 septembre 2008 pour avoir dÃ©noncÃ© la corruption qui caractÃ©riserait les recrutements au MinistÃ¨re de la Justice, et libÃ©rÃ© le 09 juillet 2009. Son cas se trouve toujours en dÃ©libÃ©rÃ© Ã la Cour SuprÃªme depuis le 16 septembre 2009. Jusqu'Ã ce jour, JuvÃ©nal RUDUDURA se trouve dans la rue et ses lettres de demande de rÃ©habilitation dans son service, envoyÃ©es aux ministres de la justice en dates du 16 aoÃ»t 2009 et du 4 novembre 2010 restent toujours sans suite. Pourtant, le 1er Vice-prÃ©sident de la RÃ©publique a dÃ©noncÃ© le 20 octobre 2010, au cours de sa rencontre avec les magistrats, des recrutements qui seraient Â« conditionnÃ©s par le versement dâ€™un montant exorbitant dâ€™argent ! Â» 10. Bien plus, les lenteurs observÃ©s dans le procÃ¨s des assassins dâ€™Ernest MANIRUMVA, de mÃªme que les diffÃ©rentes menaces profÃ©rÃ©es contre les membres de son organisation OLUCOME sans quâ€™il y ait suite par des enquÃªtes des services habilitÃ©s, ne sont pas de nature Ã rassurer et Ã encourager les dÃ©fenseurs de droits humains engagÃ©s dans la lutte contre la corruption. 11. Les associations organisatrices de la prÃ©sente confÃ©rence de presse avaient fondÃ© leur espoir sur le cours normal du procÃ¨s sur lâ€™assassinat dâ€™Ernest MANIRUMVA lors de son ouverture le 14 juillet 2010. Plus tard, le siÃ¨ge a mÃªme annulÃ© cette premiÃ¨re audience publique arguant que tous les prÃ©venus nâ€™avaient pas Ã©tÃ© assignÃ©s. Depuis, des dates de rÃ©ouverture du procÃ¨s o avancÃ©es mais sans succÃ¨s. 12. Les associations organisatrices de la prÃ©sente confÃ©rence de presse dÃ©plorent encore une fois quâ€™aucune mesure de protection des tÃ©moins nâ€™ait Ã©tÃ© prise en dÃ©pit des craintes exprimÃ©es sur lâ€™ progressive de ceux qui ont une information sur lâ€™assassinat dâ€™Ernest MANIRUMVA. Lesdites associations voudraient rappeler que le Burundi est tenu de respecter les engagements pris dans lâ€™adoption et la ratification des instruments rÃ©gionaux et internationaux de protection des droits de la personne humaine dont les principes de libertÃ©, de dignitÃ© et des droits inhÃ©rents Ã lâ€™Ãªtre humain ont Ã©tÃ© intÃ©grÃ©s dans la constitution. Câ€™est pour toutes ces raisons, que l associations organisatrices de la prÃ©sente confÃ©rence de presse formulent les recommandations suivantes : A. Au Gouvernement du Burundi de : - Tout mettre en oeuvre pour assurer la protection de toute la population et leurs biens ; - Garantir lâ€™exercice des droits et libertÃ©s reconnus par la constitution et les textes internationaux aux acteurs de la sociÃ©tÃ civile, aux mÃ©dias et aux partis politiques dâ€™opposition ; - LibÃ©rer les journalistes Jean Claude Kavumbagu de Net Press,

Faustin Ndikumana de RPA ainsi que tous les autres prisonniers politiques ou dâ€™opinion ; - Suspendre dans leurs fonctions toutes les hautes personnalitÃ©s soupÃ§onnÃ©es dans les cas de corruption et de malversations Ã©conomiques ; - PrÃ©voir des mÃ©canismes de protection et dâ€™encouragement des dÃ©nonciateurs de la corruption ; - RÃ©habiliter le syndicaliste JuvÃ©nal RUDUDURA ; B. A la Justice de - Organiser dans les dÃ©lais le procÃ¨s des assassins dâ€™Ernest Manirumva et des autres victimes dâ€™exÃ©cutions extrajudiciaires pour que la vÃ©ritÃ© soit connue sur ces dossiers et que le coupables soient punis conformÃ©ment Ã la loi. C. Aux partis politiques de lâ€™opposition de : - Souscrire Ã la voie pacifique rÃ¨glement des conflits par des attitudes et comportements non violents et en Ã©vitant toute attitude pouvant perturber la sÃ©curitÃ© des biens et des personnes ; - PrivilÃ©gier le dialogue comme mode de rÃ©solution des conflits D. A la SociÃ©tÃ© civile et aux mÃ©dias de : - Sensibiliser la population sur sa responsabilitÃ© dans le domaine de la paix et de la sÃ©curitÃ© - De ne pas baisser les bras dans cette noble tÃ¢che de lutte contre la corruption et de malversations Ã©conomiques - De dÃ©noncer nâ€™importe quel cas de corruption, quâ€™elle soit petite ou grande - Faire le suivi et rappeler rÃ©guliÃ¨rement les engagements de lâ€™Etat en matiÃ¨re de protection des droits de la personne et la bonne gouvernance - Former la population en matiÃ¨re de droits de lâ€™homme et de participation citoyenne D. A la communautÃ© internationale de : - De continuer Ã soutenir le Burundi tout en usant de son influence afin de faire respecter les engagements de lâ€™Etat dans la protection des droits de la personne humaine.Dans ce mÃªme registre, les associations organisatrices de la prÃ©sente conférence de presse rÃ©affirment enfin leur engagement citoyen et lâ€™OLUCOME annonce la remise du premier Prix Ernest MANIRUMVA le 9 dÃ©cembre 2011.